



## Conseil d'Administration du 9 et 10 janvier 2015

### Westhotel, La Chapelle sur Erdre, Tournoi XXL à Nantes

Présents : BARBUSSE Béatrice, BASQUIN Gilles, BAUDE Pascal, BETTENFELD Jacques, BIOJOUT Marie-Christine, BOURASSEAU Marie, BOUSSUGE Martine, DUFFAIT Marie-Albert, FEUILLAN Jean-Pierre, GARCIA François, GERMAIN Jean-Michel, GLEIZES-CERVERA Sophie, GODARD Michel, GRANDIN Emmanuel, GREGOIRE Philippe, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, LAGARRIGUE-PASCAL Sylvie, LIENARD Christian, MOCKA-RENIER Jocelyne, MYARO Nodjialem, PERRUCHET Claude, PERSIAUX Michel, POTARD Georges, SEREX Francis, SMADJA Alain VILLEPREUX Brigitte.

Assistent : BANA Philippe (le 10 janvier), GOUGEON Daniel, JACQUET Michel, LACOUX Jean-Pierre, PRADIER Grégory, VANDAMME Véronique (Chargé du suivi de la mise en place du nouveau Progiciel Gesthand), DELPLANQUE Georgine, Jean-Yves BREHIN (Président Comité Mayenne), Philippe ETRILLARD (Président Comité Loire Atlantique), Gérard GALLO (Président Comité Sarthe), Serge LARCHER (Vice-Président Pays de la Loire), Bertrand MARCILLAT (Président Comité Vendée).

Excusés : AMIEL André, BERNAT-SALLES Philippe, BOUTHEMY Philippe, DUBUS Odile, GUICHARD Jean-Louis, MARTINI Laurent, PECQUEUX-ROLLAND Véronique, PERNELET Dominique, SCARSI Claude.

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE, la séance est ouverte à 14h15.

Le Président souhaite la bienvenue et adresse ses vœux à tous les participants.

Il évoque les événements tragiques des derniers jours et rappelle l'attachement de la Fédération aux valeurs de solidarité, d'ouverture et d'unité, à l'heure où elles sont convoquées compte tenu de l'actualité.

Le Président salue les représentants des territoires qui se présentent. Il les remercie de cet accueil et félicite d'ores et déjà le comité d'organisation du tournoi XXL de Nantes.

Il présente le président de la Fédération d'Argentine, Mario MOCCIA qui est aussi Président de la Confédération Panaméricaine de handball. Il est accompagné de l'entraîneur de l'équipe et du chef de la Délégation d'Argentine. Le président précise les liens qui unissent nos deux fédérations en particulier dans le cadre des possibilités offertes à nos Ligues des Caraïbes de pouvoir participer comme membres associés à des rencontres avec les pays sud-américains et d'Amérique centrale. Mario MOCCIA prend la parole pour souligner l'amitié qui lie les deux fédérations et fait part des projets communs en cours de réalisation.

Le Président revient sur les moments forts de 2014, notamment la finale contre le Danemark de l'Equipe de France A Masculine et son parcours dans cette compétition.

L'Assemblée Générale en MARTINIQUE, une première dans les départements d'outre-mer, a été à la fois festive et professionnelle. Cela nous a permis de constater que malgré les conditions matérielles difficiles et parfois insuffisantes, ce handball permet toujours l'éclosion de résultats sportifs collectifs et individuels qui valorise notre formation et concourent au patrimoine de notre discipline.

Il rappelle les différents projets déjà engagés l'an dernier à travers Gest'Hand et la Maison du Handball dont il souligne un soutien sans faille de Laurent CATHALA, Christian FAVIER, Francis PARNY et Thierry BRAILLARD. Il souhaite mettre en valeur la qualité du travail fourni sur ce dossier par Alain NICAISE, Claude SCARSI et Michel JACQUET.

Il rappelle les lancements de la Centrale d'Achat, de l'Institut Fédéral de la Formation et de l'Emploi ainsi que l'obtention de l'organisation de l'Euro 2018 féminin.

Il pointe la vaillance de l'Equipe de France Féminine au cours de l'Euro de décembre et l'importance des ressources techniques et mentales dont cette équipe a fait preuve. Le Président tient à remercier particulièrement Philippe BANA et l'encadrement de l'Equipe de France A Féminine pour leurs réactions à la rentrée de septembre dernier lorsqu'il a été nécessaire de se mobiliser pour veiller à la santé de certaines joueuses. Il en profite également pour saluer le parcours des arbitres françaises dans cet Euro à travers

Mesdames BONAVENTURA. Il rappelle l'objectif commun aux équipes féminines et aux masculins qui reste et demeure la qualification pour les Jeux Olympiques de Rio en 2016.

Le Président fait également le point sur les partenaires et l'arrivée de la Caisse d'Epargne. Cédric MIGNON (Directeur du développement des Caisses d'Epargne et membre exécutif de BPCE) sera présent au tournoi XXL.

Il rappelle qu'à ce jour nous avons atteint les 400 000 licenciés et en avance d'environ 2000 licences sur la catégorie « licences compétitives ». Le concept de territorialité avec les nouveaux périmètres sera mis en place fin 2015. Les objectifs d'Horizon 2020 doivent être construits avec les objectifs de chaque territoire. Leur traduction doit être présentée et validée lors des Assemblée Générales 2015 ou 2016. La professionnalisation de l'arbitrage, la gestion de la ProD2 confiée à la LNH et la mise en place d'un meilleur accompagnement de la N1 vers le secteur professionnel de la ProD2, sont aussi des dossiers sensibles que nous devons finaliser en 2015.

Il conclut cette intervention en considérant que sur l'année 2014 les résultats se sont avérés de qualité (Euro masculin au Danemark, Euro féminin en Hongrie-Croatie avec la 5<sup>ème</sup> place contre le pays hôte, et le titre européen de l'équipe de France Jeunes masculins en Pologne), et il forme le vœu que l'année 2015 reste dans les mêmes perspectives. Il remercie tous les administrateurs et les amis du handball qui concourent à notre réussite commune.

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité le procès-verbal de sa séance du 17 octobre 2014 avec une correction apportée par Marie Christine BIOJOUT au début de la page 3 :

*« Marie-Christine BIOJOUT poursuit son intervention avec le partenariat conclu avec l'association Premiers de Cordée qui initie à la pratique du sport à l'hôpital et sensibilise au handicap via le handisport à l'école et en entreprise en présentant l'association Premiers de Cordée (<http://www.premiersdecordee.org>) qui initie, en outre, à la pratique du sport à l'hôpital plus particulièrement en direction des enfants. Une convention est actuellement en cours d'élaboration, d'ores et déjà plus d'une dizaine d'interventions sont prévues dans deux hôpitaux de la région parisienne et en mai 2015 sur le parvis du stade de France. Elle précise que cette collaboration concerne non seulement le secteur fédéral du Développement avec une forte collaboration des deux ligues franciliennes mais également la LFH et ses clubs qui œuvreront pour accompagner l'association dans les territoires en lien avec les ligues et comités. »*

Le Conseil d'Administration accueille Marie-Albert DUFFAIT qui a été coopté lors du précédent conseil et dont la candidature sera présentée à la ratification lors de la prochaine Assemblée Générale fédérale.

Véronique VANDAMME débute son intervention en rappelant le travail engagé pour migrer vers un système de gestion intégré automatisant toujours le processus et permettant une accessibilité accrue à la gestion de la FFHB. Trois grands items sont à retenir sur cette migration vers ce système intégré : l'ergonomie générale, les fonctionnalités avancées, le décisionnel.

La première phase traite des spécifications et des recettes. Les spécifications consistent à reprendre l'ensemble des informations nécessaires pour que le prestataire retenu puisse développer l'outil. Les recettes permettent de faire des essais par étape. Afin de « traduire » notre cahier des charges, un ensemble de spécifications reprenant l'ensemble des items a été mis en place avec un comité de 13 ambassadeurs régionaux, plus les salariés de la fédération validant ces spécifications.

A ce jour, l'ensemble des sujets ont été traités : licence, structure, équipements, compétition, discipline, arbitrage ainsi que la gestion des profils, almanach dynamique ou bureau virtuel et décisionnel.

Le 9 décembre 2014, un premier lot a été livré par le prestataire dans lequel nous retrouvons : la création de structure, la création d'individu, la création de licences / affiliation / renouvellement licences. La dématérialisation est au cœur du système. Un focus plus particulier sur le processus de dématérialisation de la licence en création est à l'œuvre pour limiter l'envoi de papier.

La livraison du lot 2 est prévue fin janvier 2015 avec la gestion des comptes utilisateurs / profils, l'almanach dynamique ou bureau virtuel, les mutations / transferts internationaux et équipements.

En parallèle sont traités les sujets autour de la Compétition, Discipline, Arbitrage... La migration de données est en cours : l'ensemble des dix années de données sera repris intégralement.

La formation de nos utilisateurs en collaboration avec l'Institut Fédéral de Formation et de l'Emploi est mise en perspective.

S'agissant du décisionnel, un « grand mot » pour uniquement résumer : internalisation et automatisation des tableaux de bord hebdomadaires, mensuels, périodiques...

Des requêtes pré paramétrées seront initiées dans le système permettant aux utilisateurs le rafraîchissement afin de gérer ce dont ils ont besoin. L'utilisation sera optimisée pour le calcul notamment de la CMCD. Enfin, un outil cartographique est identifié pour permettre la territorialisation et présenter les résultats d'une requête par exemple sur les techniciens, les arbitres, les licenciés, les salles, les clubs, etc... mais aussi d'identifier les zones d'ombre sur les territoires.

La livraison finale est toujours prévue au 1<sup>er</sup> juin 2015. En conclusion, trois points importants sont à noter :

- L'ergonomie générale avec une accessibilité accrue sur tous supports, dématérialisation.
- Le respect du timing imposé avec livraison au 01/06/2015.
- Le décisionnel avec des tableaux de bord automatisés, des outils de cartographie pour gérer « la territorialisation ».

Sur les dysfonctionnements actuels de GESTHAND : Des spams ont perturbés le fonctionnement actuel de GESTHAND, ils ont pu être maîtrisés et ont été éliminés en supprimant une étoile rajoutée. Au 1<sup>er</sup> juin tout doit fonctionner de manière impeccable.

PGI : GH base de données centralisées :

- La phase 1 spécifications et recette bien intégré par les chefs de services FFHB.
- La dématérialisation est au cœur du système : certificat médical et qualification de la ligue.
- Livraison du lot 2 fin janvier
- Décisionnel, tableaux de bord
- Planning de déroulement

Jacques BETTENFELD retrace brièvement le long débat qui a eu lieu en Bureau Directeur élargi récemment sur les voies de la professionnalisation de l'arbitrage. Des réflexions sont en cours sur les statuts en lien avec Philippe BANA, François GARCIA et le conseil en droit du travail de la Fédération. A ce stade pour les arbitres qui souhaitent se consacrer à l'arbitrage, il paraît envisageable de conclure un contrat de droit commun en CDI à temps partiel (activité hors arbitrage) en cumul d'un statut de travailleur indépendant. Il ne pourra donc pas y avoir de contrat unique. François GARCIA complète en indiquant la demande forte des arbitres concernant la professionnalisation et en précisant les différents statuts des arbitres actuellement. A ce jour, ce dispositif ne concernerait qu'un nombre limité de binômes. Joël DELPLANQUE rappelle que l'arbitrage reste de la compétence de la Fédération.

François GARCIA développe, à la demande du Président, la mise en œuvre des prérogatives plus larges des délégués depuis le mois de septembre 2014. Un bilan est prévu au cours de ce week-end.

Nodjialem MYARO interroge François GARCIA sur les désignations des arbitres pour la LFH. Ce dernier répond qu'avec les perspectives de statuts tels qu'envisagés aujourd'hui, ce sont toujours les G1 qui arbitreront mais il y aura une nécessaire revalorisation. Il évoque l'enquête en cours au niveau des territoires sur la limite d'âge des arbitres avec les problématiques liées à l'environnement qui génère une désaffection parmi les plus jeunes arbitres notamment. Il s'engage à faire une présentation lorsque l'enquête sera conclue. Il rajoute la nécessité, pour la Fédération, de l'embauche d'une personne pour encadrer ces arbitres professionnels. Jacques BETTENFELD demande à François GARCIA qu'au préalable soient évalués précisément les arbitres concernés.

Plus largement, Joël DELPLANQUE explique le rendez-vous qu'il a eu il y a quelques jours en présence de Cécile MANTEL, avec Jean-Pierre KARAQUILLO. Ce dernier les a auditionnés dans le cadre de la mission de réflexion confiée par le Secrétaire d'Etat aux sports sur le statut du sportif (professionnel ou de haut niveau), mais qui au stade actuel ne concerne pas les arbitres.

Francis SEREX fait un point sur la situation des clubs et des joueurs qui répondent aux exigences de la CNCG. Il explique la mise en œuvre d'outils de suivi et commente le support diffusé aux administrateurs sur les statuts de joueurs professionnels accordés en 2014-15. Il indique l'évolution des relations des membres de la commission avec les experts comptables et les CAC des clubs pour apporter leur expertise. Enfin, il attire la vigilance du Conseil d'Administration sur la situation économique qui est telle que les clubs professionnels pourraient se diriger vers une compétition fermée compte tenu des critères requis financièrement pour l'accès à ces divisions Il insiste sur la nécessité de mettre en place un dispositif de contrôle mais surtout

d'accompagnement auprès des clubs préprofessionnels du secteur masculin, à l'image de celui mis en place dans le secteur féminin avec les clubs sous statut VAP qui porte ses fruits de plus en plus chaque saison. Parallèlement, l'enjeu est aussi d'offrir une place et des niveaux de jeu appropriés aux joueurs du PES afin d'assurer le renouvellement de notre élite.

Michel GODARD présente la poursuite de l'organisation de l'IFFE. Cette structure est un outil pour un saut qualitatif et une augmentation des moyens pour la formation dans tous les secteurs du projet fédéral. Il avait été acté lors du précédent Conseil une étude des besoins de chaque commission entre décembre et mars 2015 avec toutes les personnes qui ont trait à la formation dans le giron fédéral ainsi que les six territoires qui possèdent déjà un Institut Régional de Formation, qui sont porteurs d'un DE, pour s'articuler, être complémentaires et cohérents. Enfin une comptabilité distincte, qui agrège tous les budgets, est nécessaire au regard de la réglementation par rapport aux divers financements de la formation professionnelle et des contrôles de la DIRECCTE. Cette comptabilité devra être prête pour le prochain Conseil d'Administration.

Il donne ensuite des éléments d'une évolution des structures de concertation et de travail (groupe de pilotage et groupe technique) avec la nouvelle mise en place d'un conseil pédagogique pour piloter l'offre de formation et mettre en œuvre le plan de formation (évolution des référentiels métiers, emplois et fonctions). Par ailleurs, un comité de pilotage stratégique sera installé pour valider et/ou amender les propositions de l'offre de formation et les grandes orientations fédérales en matière d'accompagnement dans l'emploi et la professionnalisation. La première réunion devrait se tenir au deuxième trimestre 2015.

Parallèlement, il indique qu'une présentation financière sera faite au prochain Conseil d'Administration avec une grille de tarification des formations et des recettes. Il précise que les réflexions se poursuivent concernant le statut juridique. Les principes, sans bousculer les habitudes mais en tenant compte des différents coûts de formation, seront de mettre en place une tarification conforme aux réalités de notre environnement en se rapprochant des usages et modalités de la formation professionnelle. Une fiche budget détaillée a été établie afin d'identifier les coûts pédagogiques et administratifs et les recettes existantes. Il s'agit de réaffirmer notre rôle de service public, dans le cadre des subventions existantes, et de prendre en compte les données économiques dans certains secteurs. Enfin selon la charge de travail et les ressources, une collaboratrice sera recrutée pour assister Nicolas BARBEAU, directeur administratif et financier de l'IFFE.

Marie-Albert DUFFAIT intervient pour insister sur le besoin de cohérence entre les instituts régionaux et l'institut fédéral.

La situation particulière des Territoires parisiens a été évoquée et fera l'objet de nouvelles rencontres avec les élus et les personnes en charge des formations dans la Région Ile de France.

Le Conseil adopte à l'unanimité à la fois les propositions d'agenda et de méthode présentées par Michel GODARD et la consolidation du budget de la formation au sein de la Fédération.

Alain KOUBI donne quelques éléments sur la version 1 du budget 2015 qui sera autour de 21 M€. La présentation définitive sera faite lors du Conseil d'Administration du mois de mars. Quelques éléments négatifs sont à noter avec le retrait de trois partenaires (Artisanat, Casden, Renault Rent) non compensé par l'arrivée de la Caisse d'Epargne. Par contre, quelques éléments positifs sont à souligner avec le travail sur la redéfinition du secteur marchand qui permettra à terme d'être exonéré d'une partie des impôts et taxes actuellement payés, le financement de l'évolution de Gest'Hand en partie sur 2014 et la perspective de la dématérialisation des licences. A ce jour, des arbitrages sont encore nécessaires pour équilibrer le budget. Quelques pistes sont à l'étude : revalorisation tarifaire des engagements des équipes nationales, budget DTN autour duquel une réunion de travail est prévue le 21 février réunissant tous les acteurs, des projets en matière de Développement et/ou de Communication.

La Maison du Handball reste le pivot de l'évolution nécessaire et souhaitée par la quasi-unanimité de l'Assemblée Générale 2014. Alain KOUBI estime qu'une augmentation du prix des licences de 2€ maximum par saison, à compter de la saison 2015-2016 et jusqu'en 2018, permettra de couvrir le remboursement d'un crédit estimé entre 12 et 15 M€ et des frais de fonctionnement.

Francis SEREX demande qu'au préalable une étude soit faite sur le budget de la DTN et sur les déplacements. Il alerte sur l'éventuelle augmentation avant que les travaux ne commencent.

Alain KOUBI rappelle qu'une circulaire modifiant sensiblement les conditions de déplacements a été diffusée à tous les utilisateurs, celle-ci faisant suite à une étude déjà réalisée par la Commission des finances et du budget.

Joël DELPLANQUE pointe la pertinence de ces questions et indique que le séminaire prévu le 21 février sera dédié à l'analyse fine de tous les budgets. Par ailleurs, il donne la parole à Michel JACQUET pour présenter l'état d'avancement du dossier de la Maison du Handball, notamment dans ses aspects financiers.

Alain KOUBI précise que l'augmentation du « tarif licence » tiendra bien entendu compte du plan de trésorerie de la Fédération.

Georges POTARD intervient pour dire sa solidarité avec les décisions prises. Toutefois, en tant que Président de Ligue, il tient à ce qu'un travail de communication et d'approches soit envisagé conjointement avec la Fédération pour présenter ces évolutions aux licenciés.

Joël DELPLANQUE trouve ces remarques légitimes et attendues. Il souhaite dès à présent que les administrateurs intéressés s'adressent à Alain KOUBI et Alain JOURDAN pour bâtir une présentation qui permette d'avoir un argumentaire pour communiquer au niveau des territoires.

Sur proposition de Joël DELPLANQUE, le Conseil d'Administration retient l'idée de Béatrice BARBUSSE d'un autre levier de ressources à travers les financements participatifs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h05.

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE, la séance du samedi 10 janvier 2015 est ouverte à 08h30.

Philippe BANA explique l'engagement en cours sur la voie qui mène aux Jeux Olympiques pour les Equipes de France. Il s'agit de gérer le « tunnel olympique » car depuis 2000, c'est une exigence pour nos équipes nationales. Malgré cela, le parcours qualificatif est aujourd'hui plus complexe, particulièrement du fait que les Tournois de Qualification Olympique peuvent avoir lieu au Japon, en Afrique ou en Amérique du Sud. Il rappelle la force de caractère de l'Equipe de France féminine dans l'adversité à l'Euro. Il déplore par contre le suivi médical de certaines filles et a demandé au staff médical de renforcer l'accompagnement. L'objectif affiché pour le mondial au Danemark en décembre 2015 est une médaille.

Joël DELPLANQUE pose d'ores et déjà un jalon dans la perspective de l'Euro 2018 pour alléger les calendriers à l'approche de la compétition. Nodjialem MYARO annonce qu'il est déjà prévu d'avancer la date de début de calendrier dès la saison prochaine, ce qui est une première étape pour rejoindre le vœu formé par le Président. Le Conseil d'Administration débat des problématiques actuelles autour de l'équilibre du calendrier. Concernant l'Equipe de France Masculine, Philippe BANA insiste sur la prudence qui est de mise à l'approche du Mondial au Qatar compte tenu de l'intégration de l'Islande et de l'Allemagne ainsi que l'impérieuse nécessité d'accéder à minima aux quarts de finale. Il donne des informations sur l'organisation du Mondial au Qatar et fait le point avec Joël DELPLANQUE sur les droits médias (TV et radio).

En outre, il explique par anticipation que la perspective du Mondial 2017 octroiera un repos anticipé aux joueurs, dès le mois de juin 2016.

Pascal BAUDE aborde, dans le cadre de l'organisation des compétitions, l'hypothèse envisagée depuis les Etats généraux de la Sportive de création d'une compétition permettant d'accompagner les clubs qui le souhaitent vers le secteur professionnel masculin de ProD2. Une telle réorganisation aurait des conséquences à la fois sur les divisions nationales mais aussi, potentiellement, sur les niveaux de jeu accessibles aux équipes réserves. Il précise que la mise en œuvre opérationnelle de toute évolution d'organisation d'une ou plusieurs divisions nationales (avec ou sans création de Fédérale) ne sera possible que pour la saison 2016-2017 compte tenu du principe de sécurité juridique. Il souhaite que le projet aboutisse puisqu'il avait été repoussé par le Conseil en 2014 suite aux échanges avec le secteur professionnel masculin. Une réunion se déroulera avec l'ensemble des acteurs du monde professionnel masculins et la DTN le lundi 12 janvier 2015, qui doit permettre de trouver un équilibre subtil entre les intérêts des centres de formation, le nombre de journées de compétitions, les calendriers et le schéma d'accession pour les clubs sous statut VAP susceptibles d'accéder en ProD2.

Marie-Albert DUFFAIT intervient pour alerter quant à l'éclatement géographique du projet et les conséquences financières. Il s'interroge sur les réductions de coûts envisagées il y a deux ans qui a déterminé une mise en place nouvelle des compétitions fédérales. Pascal BAUDE rappelle les gains en kilomètres et renvoie au projet transmis, qui intégrait une très large consultation des clubs concernés et des territoires. Le Conseil d'Administration débat du sujet au regard des différents contextes territoriaux.

Philippe BANA poursuit le débat en revenant à la décision majeure de la professionnalisation et interroge le besoin de la Fédération sur ce qui touche au secteur amateur. Il invite tous les protagonistes à s'interroger sur une formule qui puisse faire « sas » avec le secteur professionnel, en intégrant la formation et qui permettent d'avoir assez de clubs pour jouer une compétition. Béatrice BARBUSSE rejoint les propos de Philippe BANA en faisant part de son expérience du niveau professionnel.

Philippe BANA, Jacques BETTENFELD et les élus du Conseil d'Administration échangent sur la nécessaire cohérence de la progression économique des clubs et leur accompagnement. Le projet qui sera soumis au vote

de l'Assemblée Générale devra faire l'objet de sagesse pour éviter les problématiques rencontrées ces dernières années.

Claude PERRUCHET, Alain JOURDAN et Gilles BASQUIN présentent les vœux des Ligues et les propositions des commissions nationales. Il s'agit d'en faire les premières études et d'émettre les premiers avis du Conseil d'Administration avant transmission pour avis au CPL et au CPC.

Les 11 vœux des Ligues étudiés font apparaître 4 avis favorables, 3 défavorables et 4 qui méritent une discussion plus approfondies avec les territoires. La commission médicale a présenté son avis sur deux vœux de la Bretagne (pas de limite d'âge pour les arbitres en départemental) et de la PIFO (outils d'évaluation au médecin pour permettre à des jeunes de jouer dans des catégories d'âge différentes). Brigitte VILLEPREUX rappelle sa position sur le vœu 10, présenté par le CPL, qui demande une représentation plus importante des Ligues et des Comités : le Groupe Fédéral de Coordination est avant tout un outil à la disposition de la fédération pour assurer la transversalité des commissions fédérales et de la DTN. Il est composé actuellement d'une quinzaine de membres et cet ajout pourrait en appeler d'autres et mettre en cause l'efficacité de son fonctionnement.

Les propositions des commissions sont ensuite présentées. L'essentiel des propositions issues du fonctionnement quotidien et du manque de précision de certains textes reçoit un avis favorable du Conseil. Une proposition est retirée et 3 propositions demandent une reformulation que les commissions feront et qui seront transmises par les voies habituelles.

Joël DELPLANQUE rappelle que dès la fin du Mondial 2015 au Qatar et la cérémonie qui va confier à la France l'organisation du Mondial 2017, nous lancerons les opérations de communication sur le Mondial 2017. Ainsi une conférence de presse est prévue les 11 ou 13 mars 2015 pour dévoiler l'identité visuelle. Il évoque la validation, en octobre 2015 par les élus du Conseil d'Administration, des sites d'accueil retenus pour l'Euro 2018. Il rappelle sa volonté et ses engagements de confier la Présidence du Comité d'Organisation de l'Euro 2018 à une personnalité féminine. A ce jour, Béatrice BARBUSSE, Odile DUBUS et Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE ont fait acte de candidature pour cette fonction. Béatrice et Sylvie font part de leurs motivations pour cette candidature (Odile DUBUS, absente à ce Conseil d'Administration, a transmis par écrit comme ses collègues, les éléments qui motivent sa candidature). Jacques BETTENFELD propose que Michel PERSIAUX, Michel JACQUET et Grégory PRADIER composent la commission des scrutateurs de ce vote proposé aux élus présents du Conseil. Il demande à ce que les résultats de ce vote ne soit pas énoncés, seulement le nom de la personne choisie. Le Conseil à l'unanimité accepte cette proposition.

Suite au vote à bulletin secret, Michel PERSIAUX déclare que Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE est élue à la majorité absolue des votants au 1<sup>er</sup> tour de scrutin. Le Conseil d'Administration félicite par ses applaudissements cette élection à la Présidence du Comité d'Organisation de l'Euro 2018. Joël DELPLANQUE remercie Mesdames BARBUSSE et DUBUS.

Joël DELPLANQUE présente le concept « Horizon 2020 », dont les outils (Mondial 2017, Euro 2018, Gesthand, Maison du Handball, IFFE, ...) doivent être utilisés dans notre politique de développement. Il faut se fixer des objectifs quantitatifs mais aussi qualitatifs, à définir en lien avec les territoires. Joël DELPLANQUE souhaite que le contrat de développement fédéral soit la juxtaposition des objectifs de chaque territoire en fonction des pistes d'accompagnement des besoins exprimés, des mutualisations, des échanges de pratiques et de compétences, des associations au-delà des structures traditionnelles ou nouvellement mises en place. C'est le support qui actera notre volonté pour l'avenir.

Brigitte VILLEPREUX et Alain JOURDAN présentent le dossier des politiques territoriales qui sont à la fois la déclinaison de la politique fédérale sur le territoire mais aussi la mise en place de politiques spécifiques coordonnées en fonction des situations du terrain. A ce jour, il s'agit surtout de « travailler ensemble » avec des originalités qu'il s'agira de mettre en place dans chaque territoire en fonction des compétences reconnues de chacun, à travers la gouvernance choisie. Les moyens mis en place par la FFHB (FADTE, développement, arbitrage, ...) ne sont que des outils pour servir l'efficacité du travail de chacun. Le FADTE doit rester une aide fédérale à l'emploi pour développer notre activité au plus près des clubs et les licenciés. Il s'agit d'une enveloppe globale de près de 1,35 M€ prise sur le budget fédéral. Un tableau synthétique des populations, licenciés, produits financiers, aides fédérales, nombre de salariés a été transmis avant cette réunion, il doit permettre de mesurer par territoire les impacts de l'emploi sur les fonctionnements. Or les inquiétudes des Présidents de Ligues et de Comités sont réelles par rapport à la maîtrise des ressources humaines aussi il paraît indispensable de partager à la fois les réflexions mais aussi ces inquiétudes devant les évolutions des

financements publics et des ressources financières propres. Les prochains séminaires du GFC doivent amorcer le cadre dans lequel la politique de l'emploi doit évoluer. Car la complémentarité du binôme élu / salarié a été et reste la clé de notre fonctionnement. Plus de 420 emplois existent dans les Ligues et les Comités, comment s'appuyer sur l'expertise et la compétence de chacun ? La mise en place de l'IFFE avec le concours des ITFE doit permettre de développer les concepts : PARTAGER, MUTUALISER et FORMER.

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité les principes exposés sur la nécessité de mettre en place, avec la collaboration des élus de territoires, les outils donnant une visibilité plus conforme aux 63 M€ que représentent les produits cumulés des structures fédérales. Ainsi, les aides à l'emploi fédéral seront attribuées en fonction de l'accord préalable à l'embauche ou aux dispositifs d'emplois proposées et validées par les élus fédéraux du GFC et des territoires concernés.

La politique de l'emploi doit entrer dans le cadre du Contrat de Développement en fonction des objectifs déclarés et reste lié à Horizon 2020 exposé précédemment.

Alain KOUBI intervient pour remercier les élus qui travaillent au GFC. Il souligne le travail de clarté réalisé pour qu'il n'y ait plus de discussions possibles sur l'attribution de l'aide à l'emploi.

Joël DELPLANQUE salue les arrivées de Messieurs Cédric MIGNON (Directeur du développement des Caisses d'Epargne et membre exécutif de BPCE), Thierry MARTINEZ (Directeur de la communication BPCE) et Guillaume CADE (Responsable sponsoring et mécénat Caisse d'Epargne) à qui il présente les élus du Conseil d'Administration, les invités du territoire et les salariés. Cédric MIGNON explique les raisons qui ont poussé son entreprise à devenir partenaire de la FFHB et insiste sur le fait que le partage de certaines valeurs et le maillage territorial doivent profiter à chaque partie.

Joël DELPLANQUE invite l'ensemble des présents pour une photo souvenir et clos ce Conseil d'Administration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.



Joël DELPLANQUE  
Président



Alain JOURDAN  
Secrétaire général